

Communiqué de presse

Dans le cadre de sa mission d'évaluation des politiques publiques du développement humain, l'ONDH en partenariat avec le Centre de Recherches et d'Etudes Sociales de la Tunisie (CRES), le Conseil National de l'Evaluation des Politiques de Développement Social du Mexique (CONEVAL), les Agences des Nations Unies au Maroc et l'Instance Nationale d'Evaluation relevant du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique organise une conférence **internationale sur "l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques"** à rabat les 5 et 6 octobre 2015.

A noter qu'au Maroc, l'évaluation n'est pas une pratique nouvelle. Depuis les années 80, plusieurs programmes ont été mis en œuvre pour intégrer l'évaluation dans l'administration, notamment le Programme national de formation en analyse et gestion de projet (PNAP) dont l'objectif était de renforcer les connaissances et contribuer au perfectionnement des cadres nationaux en matière d'analyse, de suivi et d'évaluation des projets d'investissements publics.

Mais l'absence d'une base juridique pour l'organisation et la pratique de l'évaluation, le manque d'informations et de données sur les programmes et projets sont autant de facteurs ayant limité l'institutionnalisation de l'évaluation.

Les avancées du Maroc en matière de décentralisation et de déconcentration et leurs implications en matière de mise en œuvre des programmes et projets de développement devront offrir, aux différents acteurs, à différentes échelles de la décision, plus de responsabilité et d'autonomie et donc une demande plus forte en matière d'évaluation territorialisée.

Cependant, à l'instar de certains pays, la constitution de 2011 a le mérite d'avoir posé les fondements juridiques qui devraient permettre de promouvoir l'institutionnalisation de l'évaluation. En effet, l'article 13 de la constitution stipule que " les pouvoirs publics œuvrent à la création d'instances de concertation en vue d'associer les différents acteurs sociaux à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques".

Cette conférence vise à engager des échanges sur l'état d'avancement des processus d'évaluation, de clarifier les concepts, de rassurer les acteurs afin de les inciter à faire recours à l'évaluation pour mieux cibler, rationaliser les moyens et les dépenses pour une gestion plus efficace des programmes et projets de développement humain.

Les objectifs spécifiques de cette conférence sont :

- Promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière de l'évaluation entre les structures spécialisées ;
- Etablir un bilan de l'institutionnalisation de l'évaluation dans les pays du Sud ;

- Sensibiliser les décideurs, les élus et les organisations de la société civile sur l'intérêt de l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques ;
- Améliorer les connaissances et aptitudes des participants en matière de l'évaluation des politiques publiques, des programmes des projets de développement.

Les principaux résultats attendus sont :

- La clarification des avancées, des défis, des enjeux et des perspectives de l'institutionnalisation de l'évaluation dans certains pays du Sud ;
- Un consensus sur la mise en place d'un forum international pour la promotion de la coopération Sud-Sud en matière d'évaluation ;
- L'adoption des grandes lignes de la feuille de route pour la promotion de l'institutionnalisation et la promotion de l'évaluation des politiques publiques au Maroc et dans les pays du Sud.

La conférence sera aussi l'occasion pour le Maroc de participer à l'éclairage symbolique de la torche d'évaluation. Cette flamme parcourt le monde au rythme des événements organisés sur l'ensemble des continents tout au long de l'année 2015, année internationale de l'évaluation. Elle a été allumée par le Secrétaire Général des Nations Unies à New York, le Ministre de la Planification de l'Inde, des Finances en Nouvelle Zélande, le 29 septembre, elle sera allumée par le Secrétaire général de l'OCDE à Paris. Le 5 et le 6 octobre, elle sera allumée au Maroc

PJ : le draft du programme

Pour plus d'informations, veuillez contacter Mme Houda Ayoub au 06 66 70 68 70 ou Madame Mounia Mahmoudi au 06 61 86 44 45